



HAL
open science

**Review article compte-rendu de Jouannet, 1989, Francis.
Des tons à l'accent: essai sur l'accentuation du comorien.**

Michel Lafon

► **To cite this version:**

Michel Lafon. Review article compte-rendu de Jouannet, 1989, Francis. Des tons à l'accent: essai sur l'accentuation du comorien.. Swahili language and society / Notes and News, 1991, 8, pp.45-64. halshs-00078493

HAL Id: halshs-00078493

<https://shs.hal.science/halshs-00078493>

Submitted on 31 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REVIEW ARTICLE

Francis JOUANNET,¹ 1989. Des tons à l'accent: essai sur l'accentuation du comorien. Aix-Marseille: Publications de l'Université de Provence. 156p.

L'accentuation du comorien stimule les énergies.

Après Ahmed-Chamanga et Philippson, conviés d'ailleurs en conclusion à un débat amical, et plus récemment, V. Rey, c'est F. Jouannet, professeur de linguistique africaine à l'université d'Aix-en-Provence et spécialiste de la prosodie des langues bantu, qui nous propose, dans un livret soigneusement réalisé, son analyse du placement de l'accent en comorien, plus particulièrement dans la variété shingazidja (grand-comorien). Le terme de comorien regroupe les parlers bantu de l'archipel des Comores, dont la proximité avec le swahili a longtemps été exagérée, en raison d'une communauté historique et culturelle indéniable.²

Cette étude est particulièrement bien venue car le shingazidja faisait figure sur ce plan de parent pauvre: l'article de Philippson, qui couvre l'ensemble des parlers comoriens, se base, pour le shingazidja, sur des données de seconde main, de l'aveu même de l'auteur *très fragmentaires et assez peu sûres mais néanmoins révélatrices (...)* tirées de l'article de Tucker & Bryan (1988:35), alors que le travail déjà plus ancien d'Achmed-Chamanga ne porte que sur le shindzuani: Rey traite par contre des mêmes faits que ceux exposés ici, mais de façon toutefois plus rapide.³ L'ouvrage se clôt sur une bibliographie de 139 titres, compilée par Cheikh, Jouannet & Lafon, portant sur la langue et la culture comoriennes, où figurent de nombreux mémoires soutenus à l'École Normale d'Enseignement Supérieur de Mvuni (institution locale post-bac) par des étudiants comoriens; d'une utilité indiscutable, sans équivalent pour l'instant, son organisation paraît curieusement opposer linguistique et culturel, ce qui résulte en fait d'une disparité dans la couverture des différents domaines: seule la partie linguistique, qui inclut, sans qu'on en voie d'ailleurs la nécessité, quelques travaux classiques de bantuistique (Guthrie, Meeussen), peut prétendre à une relative exhaustivité avec 71 titres, la partie "culturelle", qui comprend des travaux d'histoire, de sociologie, de littérature orale, voire d'ethnobotanique, et autre, étant partielle. Il aurait toutefois été préférable d'indiquer explicitement ces limites.

Outre des raisons contingentes - ainsi que le rappelait V. Rey lors de sa communication à Leiden en septembre 1989, Marseille, cité voisine d'Aix, est la plus importante agglomération comorienne au monde - l'intérêt éveillé chez l'auteur par la prosodie du comorien tient sans doute au fait que ces parlers illustrent selon lui l'évolution d'un système tonal vers un système accentuel: ce n'est pas le moindre intérêt de l'étude de Jouannet que de relever - sans toutefois faire plus - (p 23) une "aire d'affinité" sur le plan prosodique entre le "comoro-swahili" et le malgache, dont il reste toutefois à comprendre la constitution à travers une hypothèse sur la genèse de ces langues.

Soulignons avant tout les qualités pédagogiques de l'exposé; l'auteur, maniant avec bonheur un style léger, a su éviter tant une terminologie que des tournures alambiquées; les faits sont exposés de façon progressive; le modèle et les outils méthodologiques sont explicités, de sorte qu'aucune connaissance théorique préalable ne soit indispensable à la compréhension; on retrouve ici les qualités déjà à l'oeuvre dans son livre précédent, *Modèles en tonologie*. Tout cela permet un accès immédiat à l'ensemble de l'ouvrage, même pour qui n'est pas familier avec la phonologie métrique dont le livre de Jouannet nous paraît ainsi susceptible

de devenir un instrument de vulgarisation. Nous avons apprécié tout particulièrement le non-dogmatisme revendiqué et pratiqué par l'auteur, qui n'oublie jamais que *un modèle est (...) un instrument de construction de la réalité afin que cette dernière devienne intelligible* (p 24) et non la réalité elle-même; cette vision épistémologique qui a pénétré les sciences humaines depuis Bachelard n'est pas si répandue chez les linguistes qu'il soit superflu de la rappeler; Jouannet n'hésite pas d'ailleurs à mettre en cause le bien-fondé de son propre modèle, attitude souvent caractéristique de ceux qui dominent leur méthodologie (p 24-25).

Les travaux sur les parlers comoriens ne sont pas encore nombreux et ceux traitant de la prosodie, encore moins; on a longtemps hésité pour ces langues entre une qualification tonale ou accentuelle. Toutefois, la prétention de F. Jouannet à *ce qu'ils* (Ahmed-Chamanga, Philippson & lui-même) *soient les premiers à avoir parlé des problèmes de prosodie dans les variétés comoriennes* (p 123), n'est pas vraiment justifiée: dans leur importante étude de 1970, la première à y être consacrée à notre connaissance, Tucker & Bryan envisagent le shingazidja comme tonal, dégageant, dans des mots en isolation et des schèmes d'énoncés, trois tons simples, haut, bas et moyen (H, B, M), et deux complexes, montant et descendant, dont ils postulent les correspondances avec les tons reconstruits de Common Bantu de Guthrie; dans un article à portée plus générale, Sibertin-Blanc, tout en ne se prononçant pas sur la nature du fonctionnement prosodique, relève le premier certains mécanismes du shingazidja (déplacement de l'accent ou du ton au futur et dans des syntagmes nominaux, notamment) (1980:55 & 60-62); Rombi & Alexandre (1982:26-27) *n'ont pas été convaincus par la description de Tucker & Bryan*; ils voient plutôt dans les *silhouettes tonales (ou prétendues telles) MB le schème accentuel normal swahili-comorien* et Rombi suggère brièvement pour les parlers comoriens une échelle décroissante avec un *système tonal assez bien conservé en shimwali, assez dégradé en shindzuani, très dégradé en shingazidja et vestigial en shimaore où il n'est conservé que par une minorité d'informateurs* (1983:63); Lafon rappelle les points de vue en présence en formulant l'hypothèse que l'évolution vers un système accentuel s'est faite sous l'influence des emprunts à l'arabe (1987:400). Enfin, il convient de ne pas oublier Rey, non mentionnée en bibliographie, dont Jouannet dirigeait les recherches. En revanche, même si cette idée se trouve en filigrane chez certains des auteurs précédents (Sibertin et Rombi & Alexandre), Ahmed-Chamanga, Philippson, Rey & Jouannet sont effectivement les premiers à s'être clairement prononcés pour une interprétation accentuelle située, comme le veut l'époque, dans le cadre de la théorie métrique; Philippson fait d'ailleurs un lien entre ces deux états en décrivant les réalisations comme tonales (les syllabes accentuées étant hautes, les syllabes non accentuées, basses), tout en en proposant une analyse accentuelle et la description de Rey préfigure celle de Jouannet. Le modèle développé par Jouannet, comme d'ailleurs par Rey, est celui de la grille métrique issue de Vergnaud & Halle 1978 (référence non mentionnée en bibliographie); Jouannet l'applique à huit formes verbales shingazidja (présent, futur, passé 1 et 2, chacune à l'affirmatif et au négatif) - uniquement des formes indépendantes, et, sauf le *passé 1 affirmatif* (accompli) et les personnes singulier du présent, formes munies du suffixe *-a*, ainsi qu'à des syntagmes nominaux (dans la section débats);⁴ une caractéristique essentielle de l'accent en comorien est sa relative mobilité; Jouannet s'attache à vérifier l'idée que *la place mobile de l'accent est déterminée par une organisation des éléments accentués indépendante ou relativement indépendante de la substance phonique de ces éléments* (p 9). Les formes verbales offrent en effet l'avantage de pouvoir être librement enrichies d'éléments (extension, infixes d'objet et "post-suffixe" notamment), ce qui permet de tester la validité de l'hypothèse. Cela amène l'auteur à y consacrer l'essentiel de la démonstration et à en proposer une analyse morphologique, qui constitue le second aspect de son travail.

Pour illustrer la méthode mise en oeuvre, nous exposerons le traitement prosodique d'une forme verbale avant d'introduire quelques remarques concernant les analyses morphologiques.

I Sur l'accentuation

La méthode, qui évoque celle de *Modèles en tonologie*, propose une hiérarchie des opérations exposée dans un corps de règles. Chaque forme verbale est analysée en segments accentuables; ces segments se regroupent en constituants métriques organisés, binaires ou non bornés; en comorien, toutes les syllabes, /CV/, /V/ ou /m-/ (nasale syllabique identifiée à des morphèmes) sont accentuables;⁵ les constituants métriques sont construits de droite à gauche; ils sont binaires au niveau inférieur, non bornés aux niveaux supérieurs, et leur tête est le plus souvent localisée à droite. Il convient aussi de reconnaître la possibilité d'une zone extra-métrique (entre crochets < >). Un parenthésage manifeste les différents niveaux des décompositions, métrique puis morpho-syntaxique(s). A chaque niveau les éléments retenus sont affectés d'un astérisque et la force de chaque syllabe sera perçue d'emblée par le nombre d'astérisques qu'elle présente dans la grille: ainsi se détacheront les prééminences, qui sont les syllabes porteuses d'accent, principal, indiqué par un accent aigu, ainsi que secondaire, indiqué par le circonflexe, dont l'un des mérites de l'analyse de F. Jouannet est de reconnaître l'existence. A chacune des différentes formes verbales étudiées s'attache un corps de règles déterminant le positionnement de l'accent; l'accompli (*passé 1 affirmatif*) est la seule forme verbale, parmi celles étudiées, qui dissimile les verbes en deux catégories accentuelles. Pour le reste, les règles ne diffèrent pratiquement que par le nombre d'instructions, lui-même fonction de la complexité morphologique de la forme: on distingue des formes simples à un seul composant lexical, des formes à deux composants, et des formes constituées de deux unités accentuelles autonomes (successions verbales).⁶ Le comportement accentuel, comme déjà relevé par Sibertin-Blanc, est *fonction des rapports syntaxiques qui lient les constituants entre eux* (1980:62). Cette démarche, dont l'on trouve une préfiguration chez Rey, constitue l'une des innovations de Jouannet vis-à-vis de deux de ses prédécesseurs métriques: pour Ahmed-Chamanga & Philippson en effet, chaque syllabe possède, comme propriété intrinsèque, d'être ou non "marquée"; dans les formes actualisées, la place de l'accent est déterminée par une combinatoire des syllabes marquées co-occurant dans une unité accentuelle (accent pénultième par défaut en cas d'absence totale de syllabe marquée); ainsi, ceux-ci s'attachent-ils à déterminer le caractère ± marqué de chaque morphème, notamment dans le système verbal (ce trait pouvant d'ailleurs différer selon les temps, ce qui rend l'analyse quelque peu complexe); malheureusement, Philippson n'aborde pas sur ce point le shingazidja, mais certains résultats avancés pour l'anjouanais s'avèrent valables. La rythmique binaire, énoncée par Jouannet, combinée éventuellement à une gestion de la zone extra-métrique, simplifie la description des formes verbales, dont la catégorisation accentuelle (± marquée) est neutralisée à tous les temps présentés sauf à l'accompli (Jouannet parlerait sans doute de *syncretisme*, qu'il définit en morphologie comme *un phénomène analogue à celui de la neutralisation en phonologie* 1989:14); pour ce qui est des formes verbales shingazidja, elle rend compte, sans trop d'acrobatie, des huit analyses ici.

Nous reproduisons ci-dessous l'analyse proposée pour le futur affirmatif, où le déplacement de l'accent selon la classe (cl) du sujet est significatif (p 63-73)(il peut être distinctif entre 1^{er} pers.sg. et 2^è pl.);⁷ nous en venons ensuite à l'accompli.

Futur (p 68-69)⁸

ngamdjofánya, "je ferai" # *ngaridjófánya*, "nous ferons"
ngamdjomfanyía, "je lui ferai" # *ngaridjómfanyía*, "nous lui ferons"
ngamdjomfanyíazo, "je les lui ferai" # *ngaridjómfanyíazo*, "nous les lui ferons"

Décomposition grammaticale (paradigmes grammaticaux représentés uniquement) (p 63-64):

1	2	3	4	5	6	7	8
nga-	m-	djo-	—	fany-		a	
nga-	ri-	djo-	—	fany-		a	
nga-	m-	djo-	m-	fany-	i-	a-	zo
nga-	ri-	djo-	m-	fany-	i-	a-	zo

- 1: pré-préf. à valeur temporelle nga-
 2: préfixes verbaux: -m-: 1^{er} pers.sg. & 2^e pers.pl.; -ri, 1^{er} pers.pl.
 3: élément lexical "venir" -djo- (cela fait reconnaître une forme à deux composants lexicaux)
 4: infixes ("d'objet"); -m-, cl 1
 5: radical verbal: -fany-
 6: extensions: -i-, applicatif
 7: aspect ou terminaison -a
 8: post-suffixe; -zo, cl 8 ou 10

Règles accentuelles pertinentes (tirées de la règle 18, p 65):

- La dernière syllabe est extra-métrique; étendre la zone extra-métrique dans le cas où un post-suffixe est présent,
- ligne 0, les constituants prosodiques ont la tête à droite dans chaque constituant lexical,
- dans 0, construire des constituants binaires de droite à gauche dans chaque constituant lexical,
- ligne 1, les constituants ont la tête à droite dans chaque constituant lexical,
- ligne 1, construire un constituant illimité dans chaque constituant lexical,
- ligne 2, les constituants ont la tête à droite au singulier et à gauche au pluriel,
- dans 2, construire un constituant illimité.

Grilles métriques (p 68-69):

a. singulier: *ngamdjofánya*, "je ferai"; *ngamdjomfanyía*, "je lui ferai"

	*	1.3		*
(. . * * <'>)		1.2	(. . * . . * <'>)	
((* . *)) (* <'>)		1.1	((* . *)) ((* . *) <'>)	
((*) (* *)) ((*) <*>)		1.0	((*) (* *)) ((*) (* *) <*>)	
nga - m -djo -fany- a			nga - m - djo - m - fany-i- a	

b. pluriel: *ngaridjófánya*, "nous ferons"; *ngaridjómfanyía*, "nous lui ferons"

	*	1.3		*
(. . * * <'>)		1.2	(. . * . . * <'>)	
((* . *)) (* <'>)		1.1	((* . *)) ((* . *) <'>)	
((*) (* *)) ((*) <*>)		1.0	((*) (* *)) ((*) (* *) <*>)	
nga - ri- djo -fany- a			nga -ri - djo - m - fany-i- a	

La présence éventuelle d'un "post-suffixe" ne modifie en rien le résultat; Jouannet se sert de cette possibilité d'allongement des formes verbales comme argument à l'appui de sa proposition sur la mobilité relative de l'accent, attaché à la place plutôt qu'au segment; mais, dans la mesure où le post-suffixe étend à deux syllabes la zone extra-métrique (instruction a), c'est-à-dire qu'il est placé hors domaine, cela, nous semble-t-il, ne prouve rien.⁹ L'insertion possible, non relevée par Jouannet, du morphème (h)u- de l'infinitif au pluriel, est également sans effet: cette syllabe se trouve neutralisée par la domination dextre, au niveau des constituants lexicaux (instruction d).

ngaridjófánya, "nous ferons"; *ngaridjómfanyía*, "nous lui ferons"

	*	1.3		*
(. . * * <'>)		1.2	(. . * . . * <'>)	
((* . *)) ((. * <'>))		1.1	((* . *)) ((. * . *) <'>)	
((*) (* *)) ((*) <*>)		1.0	((*) (* *)) ((*) (* *) <*>)	
nga - ri djo- u-fany-a			nga- ri-djo- u -m fany-i- a	

Cette analyse formalise la remarque de Sibertin-Blanc, qui notait que *les formes à sujet cl. 1 sont traitées comme une seule unité avec accent pénultième, les formes à sujet autre que cl. 1, comme deux unités chacune avec accent pénultième* (1980:63);¹⁰ elle explicite le déplacement de l'accent, et est ainsi supérieure à la constatation empirique que l'accent principal se place sur la pénultième pour les trois personnes du singulier (en l'absence de "post-suffixe"), sur -djo- au pluriel, et les accents secondaires, respectivement sur -djo- au singulier, la pénultième au pluriel (soit une inversion entre singulier et pluriel); en effet, bien que Jouannet ne note pas expressément d'accent secondaire au singulier, celui-ci nous semble bien réel (il est d'ailleurs implicite dans la grille).

Accompli ("passé 1 affirmatif")

C'est le seul temps étudié où les radicaux de type $-(C)V(C)-$ se répartissent en deux catégories, résultant en un positionnement différent de l'accent; en outre, certains préfixes sujets et infixes d'objet, soulignés dans les schémas, ont la propriété de faire regresser l'accent (p 82, 91, 95-96); le suffixe est ici tantôt]-v[(voyelle assimilant la voyelle radicale), tantôt]-a[(voir ci-après).

catégorie II: *tsihulú*, "j'ai acheté"]tsi-hul-u[; *rihúlu*, "nous avons acheté"]ri-hul-u[

catégorie I: *tsióno*, "j'ai vu"]tsi-on- <o> [; *rióno*, "nous avons vu"]ri-on- <o> [(?)

(nous n'avons pas vérifié systématiquement ce recul, que note aussi Rey (p 144) pour ce type de verbes et nous avons [rióno], comme [tsióno]; les préfixes dans ce cas auraient un comportement comparable aux *infixes* (qui n'influent pas sur la place de l'accent pour les verbes de cat I alors qu'ils le font regresser pour la cat II (p 92). Jouannet rend compte de cela en jouant de la zone extra-métrique: les verbes à "accent final" à la 1^{er} pers.sing. (cat II) sont considérés comme sans zone extra-métrique, alors que les verbes à accent pénultième

(cat I) sont analysés comme ayant une zone extra-métrique, et la rétraction accentuelle due à l'élément souligné est interprétée comme une création ou une extension de cette zone. Jouannet s'efforce en effet de s'en tenir aux outils méthodologiques qu'il a introduits et la rétraction de l'accent se marie mal avec la grille métrique: après établissement de la grille, on fait reculer d'une syllabe le premier élément étoilé en partant de la droite ce qui nécessite que cette syllabe ait été égalisée en nombre d'astérisques ("convention d'égalisation") (p 85). Cette solution, quelque peu ad hoc, est commodément remplacée par le recours à la zone extra-métrique (p 87).

L'analyse de Ahmed-Chamanga & Philippon pour l'anjouanais, qu'on peut étendre ici au shingazidja, est évidemment différente: le suffixe de l'accompli est reconnu comme marqué; en l'absence d'autres syllabes marquées, l'accent se portera sur lui (d'après Philippon 1988:57 & 61):

*

tsihulú < tsi + hul + u

la présence d'une autre syllabe marquée entraîne le recul de l'accent sur la syllabe précédant la deuxième marquée (règle des deux premières syllabes de Ahmed-Chamanga 1987:41, et règle n°1 de Philippon 1988:54)

* * * *

rihúlu < ri + hul + u; *tsióno* < tsi + on + o

Outre le suffixe]-v[de l'accompli positif, Philippon relève comme marqués les suffixes]-v[de l'habituel négatif,]-e[du subjonctif négatif et positif en présence d'un infixé d'objet,]-a[de l'impératif, de l'accompli négatif et, pour les thèmes monosyllabiques -C-, du futur et de l'infinitif (1988:57-58). Les premières observations laissent penser qu'en shingazidja, l'habituel négatif (même suff. que l'accompli) et le subjonctif (suff.]-e[) déterminent la même dissimilation accentuelle que l'accompli pour les radicaux -(C)V(C)- et que celle-ci est neutralisée à l'infinitif et aux temps construits sur lui.

Cette division accentuelle des radicaux verbaux -(C)V(C)- est confirmée par les nominaux, qui se répartissent en trois catégories accentuelles sur la base de leur comportement en syntagme; elle justifie l'hypothèse d'une évolution à partir d'un système tonal, l'accent étant la trace d'un ton haut:

nominaux (d'après Philippon 1988:45 & 53; Jouannet p 20);

- nominaux à accent finale (toujours marqué): anciens bas-haut

- nominaux à accent pénultième marqué; anciens haut-bas

- nominaux sans accent marqué, accentué par défaut sur la pénultième; anciens bas-bas (ces deux dernières catégories ne pouvant être discriminées en isolation);¹¹

verbes (dissimilation à l'accompli seulement);¹²

- verbes à accent finale; "verbes anciennement à ton bas" (p 92)

- verbes à accent pénultième: "anciennement à ton haut".

Signalons que les très nombreux emprunts à l'arabe, noms ou verbes, le plus souvent trisyllabiques, non pris en compte ici, ont, dans leur grande majorité, un accent pénultième sans doute "par défaut". Il paraît assez assuré que cela reflète une tendance à la généralisa-

tion de l'accent sur la pénultième, que Jouannet met en relation avec le malgache où l'accent tombe le plus souvent sur la pénultième¹³ (p 22) ainsi peut-être qu'avec l'arabe; comme en d'autres de ses systèmes, la langue aurait évolué sous la pression des emprunts dans une situation de diglossie au moins partielle.¹⁴

Comme on le voit, les principes de la prosodie du comorien sont loin d'être totalement éclaircis, mais le travail de Jouannet et les travaux menés dans la même optique jettent un nouvel et prometteur éclairage sur le sujet; ainsi que l'écrit Jouannet, *les lexiques et les dictionnaires en cours d'élaboration ne peuvent plus passer sous silence la caractérisation prosodique des items* (p 135); toutefois, comme on l'a vu, cette caractérisation ne coïncide que rarement avec l'accent réalisé en énoncé et la question de savoir ce qu'il convient de noter en énoncé n'est, regrettons-le, pas débattue ici. Nous proposons provisoirement de ne noter l'accent systématiquement dans les formes actualisées que lorsqu'il tombe sur une syllabe autre que pénultième ou qu'il lève une ambiguïté. Seule une pratique suivie de l'écriture du comorien permettra de juger de la nécessité d'une notation prosodique, et éventuellement, de son ampleur; jusqu'à présent, les écrits en comorien, qu'il s'agisse de correspondance privée ou de textes publics (littérature orale, propagande politique, presse naissante, &c), en caractères arabes ou latins, n'ont fait état d'aucune notation prosodique, ce qui n'a pas paru entraver la communication.¹⁵

II Sur les analyses morphologiques

F. Jouannet, suivant la démarche déjà appliquée au verbe ruandais, propose également, par nécessité autant que par intérêt, une analyse morphologique des formes verbales envisagées; pour chacune il énumère les paradigmes présents, puis met en regard les formes affirmatives et négatives qui en shingazidja n'impliquent pas, pour les conjugaisons indépendantes, les mêmes morphèmes, ainsi que présent et futur, présent et passé, &c, ce qui l'amène à une vue novatrice et compréhensive de ces formes (les travaux menés jusque là, essentiellement Lafon 1982, étaient plutôt de l'ordre de l'inventaire).¹⁶ Regrettons toutefois que le corpus des formes traitées, parmi lesquelles ne figure aucune forme dépendante, "subjonctif" à suffixe]-e[ni relative, et dont tous les exemples présentent un sujet appartenant au paradigme des personnes, à l'exclusion des classes, n'apparaisse de ce fait limité, et que l'auteur n'ait cherché à généraliser les analyses aux formes de construction identique, ce qui aurait pu l'amener à une vue plus globale du fonctionnement du système; cela restreint la portée de son travail sur ce plan. Les remarques suivantes, qui se veulent constructives, ne touchent pas cependant à l'essentiel de l'analyse.

Accompli

1. valeur du temps

Jouannet écrit: *Intitulé passé 1, ce temps évoque un procès achevé. Il exprime un présent du passé qui exclut, de la part du locuteur, toute actualité vivante* (p 81). Cette affirmation nous paraît exagérée; en effet, ce temps exprime souvent une action dont le point de départ est certes dans le passé, mais qui est envisagée dans ses conséquences présentes; c'est le cas des exemples suivants (ces verbes sont d'ailleurs défectifs au présent en nga-, qui a la valeur d'une forme progressive):

tsizalwa, "je suis né/e" ("j'ai été mis/e au monde") [tsi-zal-w-a{, réf.suj. 1ère psg. - mettre au monde - passif - suf.

(*enyungu*) *ivundziha* "(la marmite) est cassée"]i-vundz-ih-a{, réf.suj. cl 9 - casser - statif-suf.

tsilemewa, "je suis fatigué/e" [tsi-lem-ew-a], réf.suj., 1^è psg. - fatiguer - passif - suf.
La qualification, d'ailleurs courante, d'accompli paraît ainsi préférable.

2. suffixe

au passé, la première voyelle après le radical est totalement assimilée par celle du radical (p 82, règle 21); cette formulation, si elle laisse entendre que la voyelle suffixielle des radicaux - (C)V(C)- est systématiquement en harmonie vocalique avec la voyelle radicale, est erronée; en effet, ce comportement n'affecte qu'environ 70 % de ces radicaux dans nos relevés, le reliquat ayant, comme les radicaux plus longs le suffixe]-a[, de sorte que le suffixe de l'accompli, identique d'ailleurs à celui du négatif absolu, non abordé ici, est mieux représenté par une alternance]-v/-a[:¹⁷ *tsióno*, "j'ai vu" < -ona; *tsihulú*, "j'ai acheté" < -hula mais *tsilóla*, "je me suis marié" < -lola; *tsifú*, "j'ai lavé" < -fua, comme *tsiazima*, "j'ai prêté", *tsidiwáza*, "j'ai oublié" &c - Nous n'avons pu déceler le conditionnement éventuel de ce comportement, qui ne semble dépendre ni de la présence d'une extension ni de la catégorie accentuelle du verbe.¹⁸

Forme de citation

La forme de citation renvoie par convention à l'ensemble des formes actualisables du verbe; glosée par l'infinitif français, elle est, de façon classique, construite sur l'infinitif diminué du préfixe lequel est remplacé par un tiret; l'infinitif étant caractérisé par le préfixe de ci 15](h)u-¹⁹ et, verbes d'emprunt mis à part (point suivant), par le suffixe]-a[, on a:

inf.: *ufanya*, "faire"; *uhula*, "acheter"; *huona*, "voir"; *hulá*, "manger"

forme de cit.: -*fanya*, -*hula*, -*ona*, -*la*

Cette forme a l'avantage de se confondre phoniquement avec l'impératif 2^è pers.sg. et ainsi de ne pas être complètement abstraite ou artificielle - nous avons constaté que ce mode de citation est facilement accepté par les locuteurs. A partir de son analyse des radicaux -C-, Jouannet propose une autre voie: pour ces radicaux, la voyelle suffixielle de l'accompli (et du négatif habituel) constatée en synchronie correspond à l'amalgame de la voyelle radicale étymologique et de celle du suffixe, dont le timbre a assimilé celui de la voyelle radicale, et peut être considérée sans excès comme représentant avant tout la voyelle du radical (p 128); on a en effet: *-CV-V > -CV. Ce timbre correspond en outre le plus souvent à celui des étymons reconstruits de Guthrie; Jouannet en déduit que c'est l'accompli de ces verbes qui devrait fonder leur forme lexicale; on aurait + -li, manger, &c (p 128) (qu'il faudrait préciser sur le plan accentuel en -li).²⁰ Cette option, qu'il conviendrait par cohérence d'étendre aux radicaux - (C)V(C)- qui ont]-v[, bien que non dépourvue de fondement, ne nous paraît cependant pas souhaitable; cela reviendrait à retenir dans le lexique une forme marginale puisque utilisée seulement à deux formes verbales (accompli et nég. absolu) tout en renonçant à la généralité d'un processus (suffixe]-a[de l'infinitif) et risquerait d'accroître la confusion avec les verbes d'emprunt à finale lexicale stable (ci-dessous).²¹ Par contre, il est effectivement indispensable d'indiquer dans un lexique la voyelle spécifique de ces verbes²² avec en outre mention éventuelle de sa "catégorisation prosodique": -*óna(o)* ou -*ona*, "voir";²³ -*hula(ú)*, "acheter"; -*la(i)*, "manger", &c.

Verbes arabes

Le comorien, comme les langues de communautés musulmanes en général, a accueilli nombre d'emprunts à l'arabe; les verbes d'emprunt ont la caractéristique, que l'on retrouve en swahili, de ne pas admettre de suffixe lorsqu'ils ne sont pas munis d'une extension: leur voyelle finale, invariable quel que soit le temps, est conditionnée par la consonne pré-

cédente (/u/ après labiales, en harmonie avec la voyelle précédente après /s/ et /t/, /i/ dans les autres cas).²⁴ En face du suffixe grammatical variable pour les verbes autochtones, illustrés par l'infinitif, l'accompli et le subjonctif:

inf.: *uona*, "voir"]hu-on-a[, préf.inf. - voir - suff.

acc.: *rióno*, "nous avons vu"]ri-on-o[, réf.suj. 1^è pers.pl. - voir - suff.

subj.: *narione!*, "voyons!"]na-ri-on-e[, injonctif - réf.suj. - voir - suff.

on a un suffixe lexical invariant pour les verbes d'origine arabe sans extension:

inf.: *ufahamu*, faire attention]hu-fahamu[, préf.inf. - faire attention (< ar. FHM);
ukusudi, faire exprès]hu-kusudi[préf.inf. - faire exprès (< ar. QSD)

acc.: *rifahamu*, nous avons fait attention]ri-fahamu[, réf.suj. 1^è pers.pl. - faire attention; *rikusudi*, nous avons fait exprès]ri-kusudi[, réf.suj. 1^è pers.pl. - faire exprès

subj.: *narifahamu*, faisons attention]na-ri-fahamu[, inj. - réf.suj. 1^è pers.pl. - faire attention; *narikusudi!*, faisons exprès!,]na-ri-kusudi[, inj. réf.suj. 1^è pers.pl. - faire exprès.

La forme de citation, construite sur l'infinitif, maintient bien entendu cette dichotomie: -*ona*, mais -*fahamu*, -*kusudi*. La présence d'une extension placée après le radical "naturalise" les verbes d'emprunt qui se construisent alors avec les suffixes réguliers:

avec le causatif]-ish-[:²⁵ acc.: *rifahamisha*, "nous avons expliqué"]ri-faham-ish-a[, réf.suj. 1^è pers.pl. - comprendre - caus. - suff; subj.: *narifahamisha*, "expliquons"]na-ri-faham-ish-e[, inj. - réf.suj. 1^è pers. pl. - comprendre - caus. suff.

avec l'applicatif]-i-: acc.: *rikusudia*, "nous avons eu pour but"]ri-kusud-i-a[, réf.suj. 1^è pers.pl. - faire exprès - appl. - suff; subj.: *narikusudie!*, "faisons exprès!",]na-rikusud-i-e[, inj., réf. suj. 1^è pers.pl. - faire exprès - appl. suff.²⁶

F. Jouannet a le mérite, tout au long de son exposé, de prendre comme exemple un emprunt, -*timizi*, "terminer"; en effet, les emprunts sont trop souvent évacués des études de ce genre. Mais -*timizi* est lui-même un cas tout à fait exceptionnel, aberrant, dont le choix est de ce fait malheureux: causatif en]-iz-[formé à partir de -*timu*, atteindre la limite, de l'ar. TMM, il a été assimilé à un emprunt sans extension d'où sa voyelle finale /i/, invariable, qui suit le conditionnement des finales des emprunts;²⁷ Jouannet, tout en notant le caractère hétéroclite de la terminaison des verbes allogènes par rapport à la norme (p 31) paraît pourtant, se basant sur cet unique exemple, vouloir la considérer comme un cas d'assimilation à la voyelle radicale, ce qui l'amène à deux propositions manifestement fausses:

1. à propos du présent:

pour les verbes allogènes, la voyelle du radical assimile la première voyelle située après celle-ci (p 32); quid de -*fahamu*, - *kusudi*, &c, qui font au présent *ngamfahamu/ngari fahamuo*, "je fais/nous faisons attention", *ngamkusudi/ngarikusudio*, "je fais/nous faisons exprès" (sur ce temps, ci-dessous).

2. à propos de l'accompli:

p 128, *tsitimizi*, "j'ai terminé", est donné comme illustration d'une voyelle finale imposée par celle du radical au passé 1 (c'est-à-dire à l'accompli), à côté de cas réels d'harmonie (*tsihulú*, "j'ai acheté"); or, la voyelle finale de l'un est constante alors que celle de l'autre est grammaticale, ce que l'infinitif suffit à montrer: *utimizi* mais *uhula*.

Cette erreur est d'autant plus regrettable qu'elle rappelle la confusion, commise par Moinaesha (1983:125) et déjà relevée par Philippon (1983), entre les verbes arabes à finale

invariable/i/ ou /u/, et les verbes bantu présentant l'harmonie vocalique à l'accompli et au négatif absolu parmi lesquels on retrouve ces mêmes timbres/i/ et /u/; ceci est une autre raison à notre avis pour ne pas baser la forme de citation sur l'accompli: on aurait *-hulu comme *-fahamu*: comment en déduire sans indication que dans un cas la voyelle est propre à l'accompli, dans l'autre, constante? si une indication est nécessaire, quel est l'intérêt de procéder ainsi? Les formes de citation avec, pour les verbes bantu, le suffixe]-a[et la mention éventuelle de la voyelle de l'accompli, accentuée ou non, d'une part, et, pour les emprunts, leur voyelle invariable conditionnée, d'autre part, nous paraissent livrer toutes les informations nécessaires sur la construction des verbes tout en reflétant mieux la réalité de la langue.

Présent affirmatif (p 27-43)

ngamfányo, "je fais"; *ngarifányo*, "nous faisons"

Jouannet établit les paradigmes suivants:

ng(a)-: présentatif ou *marque du présent* (p 30) (de l'inaccompli serait sans doute plus exact)²⁸

-m-, -ri-: préfixes verbaux sujets

-fany-: radical verbal

-a-: suffixe verbal (non représenté avec sujet "humain sing.")

-o: post-suffixe

Les particularités remarquables du présent sont le morphème]ng(a)-[, les formes des préfixes sujets des trois premières personnes {-m-, -o-, -u-}, l'alternance, selon le sujet, au niveau du suffixe entre]-O-[et]-a-[(les verbes d'emprunt à l'arabe non étendus ne prennent jamais ici le suffixe]-a[), et le post-suffixe]-o[. L'auteur reconnaît très honnêtement ne pas avoir réussi à en proposer une explication satisfaisante: *pour les préfixes sujet là où nous attendrions [ni], [u] [a], nous observons le paradigme [m], [o], [u]. L'air de famille entre les deux séries ne nous a pas permis de proposer une dérivation cohérente entre elles. (...) L'alternance entre les formes du singulier [O] et celles du pluriel [a] est spécifique aux formes ayant un sujet grammatical [+humain]. Elles peuvent être interprétées comme relevant d'une opposition de nombre (...) ou comme une curiosité difficilement explicable* (p 30). Il nous semble toutefois qu'une explication au moins partielle de ces faits est possible qui fait appel à une réflexion sur la constitution de ce temps.

1. le morphème]ng(a)-[: morphème de la prédication non-verbale

Le morphème]ng(a)-[est lié à la présence du post-suffixe]-o[d'origine relative: cela est montré par l'emploi de]ng(a)-[dans la prédication non-verbale (copule), où, pour ce qui est des non-personnels, il est construit à l'aide du démonstratif de rappel ou de référence, lui-même constitué de la marque de classe suivie de]-o[: par exemple en cl 5: *ledaho ngilo pvanu*, "la maison est là". Autres accords de classe: cl 3 *nguwo*, cl 4 *ngiyo*, cl 6 *ngayo*, &c; à noter, cl 2 *ngwa(w)o*. Le démonstratif de référence étant respectivement *uwo*, *iyu*, *ilo*, *ayo*, *wa(w)o*, &c, soit (sauf pour la cl 2)]VC-o[, où C et V représentent respectivement la consonne et la voyelle caractéristiques de la marque d'accord de chaque classe (les préfixes d'accord verbaux sont ainsi CV-). Sur la même base est formé le pronom autonome, que l'on peut schématiser par]Co[: on a respectivement, *wo*, *yo*, *lo*, *yo*, en cl 2 *wo* (cet élément est utilisé notamment dans l'expression de l'habitude). La copule s'élucide donc en]ng-VCo[, où le deuxième élément représente le démonstratif de référence.²⁹ On retrouve]nga-[pour les personnes: il est alors construit directement avec le pronom autonome (qui en énoncé peut être redoublé); il n'existe pas de démonstratif pour les personnes autres que la 3è, qui présente d'ailleurs une forme mixte.

	sing	pluriel
1ère:	<i>ngami</i> < nga + mi;	<i>ngasi</i> < nga + si
2è:	<i>ngawe</i> < nga + we;	<i>nganyi</i> < nga + nyi
3è:	<i>nge</i> < nga + ye	<i>(ngwao</i> < nga + wao)

3è pers.: au sing., le démonstratif de référence est *uwo* mais n'interfère pas dans la formation de la copule, basée sur le pronom autonome *ye*; au pl., la copule utilise le démonstratif de référence *wao* et non le pronom autonome *wo* qui donnerait **ngawo* - sauf à supposer une; la forme de 3è pers.pl. peut donc être interprétée comme relevant des marques de classe. Les personnes et les classes présentent donc une asymétrie dans la formation du pronom autonome, qui tient à l'absence pour les personnes (sauf 3è pl.) de la marque relative]o[, ce qui se conçoit du fait de la spécificité des participants dans toute interaction verbale vis-à-vis de leur propre référence, qui est en principe une donnée de la situation de communication.

2. forme relative

Il existe, à la classe 1 uniquement, une forme relative à valeur intemporelle (absolutive) qui ne contient pas le suffixe]-a[; cette forme est construite au moyen d'un préfixe sujet]u-[et du post-suffixe]-o[(nous prenons ici pour exemple *-fanya*, "faire", pour sa généralité d'emploi): *mdru ufányo*, "une personne qui fait (en général)"]u-fany-o[, réf.suj. cl 1 - faire - post-suff. Aux autres personnes et classes, on utilise le présent relatif, qui est construit avec suffixe et post-suffixe, ce qui ajoute à sa valeur de présent une valeur générale:

owandru wafányo, les personnes qui font (maintenant ou en général)]wa-fany-á-o[, réf.suj. cl 2 - faire - suff. - post-suff.

sisirifányo, nous qui faisons]ri-fany-á-o[, réf.suj. 1ère pers.pl. - faire - suff. - post-suff.

zembuzi zifányo mani, les chèvres qui font]zi-fany-a-o[, réf.suj. cl 10 - faire - suff. - post-suff.

Si l'on admet que le présent en]ng(a)-[origine dans la préfixation de la copule a une forme relative, on tient une explication des particularités des trois personnes du singulier, tant en ce qui concerne les formes surprenantes des préfixes, que l'absence du suffixe]-a[. Morphologiquement, cette hypothèse paraît démontrée pour la généralité des classes (autres que humains sing.

cl 1: avec *-fanya*, "faire".

cl 3: nga + u-fany-a-o > *ngofányo*;

cl 4: nga + i-fany-a-o > *ngafányo*, *ngefányo*;

cl 5: nga + li-fany-a-o > *ngalifányo*; &c

Les humains pluriels, pour toutes les personnes, s'insèrent ici:

1ère pers.: nga + ri-fany-a-o > *ngarifányo*, "nous faisons"

2è pers.: nga + m-fany-a-o > *ngamfányo*, "vous faites"

3è pers.: nga + wa-fany-a-o > *ngwafányo*, "ils/elles font"

Pour les personnes du singulier, la forme relative constitutive est la forme intemporelle de la cl 1, et les préfixes actuels s'expliquent par suite de la coalescence avec les pronoms autonomes:

1ère pers: *nga + mi + ufanyo > *ngamfányo*, "je fais"

2è pers: *nga + we + ufanyo > *ngwe + ufanyo > *ngofányo*, "tu fais"

3è pers: *nga + ye + ufanyo > *nge ufanyo > *ngufányo*, "il/elle fait"

La disparité de construction entre personnes du singulier, qui ont recours au pronom autonome, et personnes du pluriel (et généralisé des classes), où ce dernier n'apparaît pas, s'explique sans doute par l'existence du relatif intemporel (et à référent sujet unique) pour les trois personnes du singulier. Ainsi le présent en]ng(a)-[apparaît comme une construction relative fermée sur elle-même; cette hypothèse, que nous avons déjà avancée (Lafon 1982), s'appuie aussi sur un argument syntaxique, l'incompatibilité entre]ng(a)-[et une construction relative effective au niveau de l'énoncé: *ngamfányo ehazi*, "je fais le travail" mais: *ehazi nifanyáo]ni-fany-a-o[* ou *ehazi ikao ngamfányo*, "le travail que je fais" (*ikao*, relatif figé (cl 9) issu de *-kaya*, "être") **ehazi ngamfányo* étant exclu. Si les formes construites avec]ng(a)-[paraissent refuser l'adjonction de la marque relative post-posée, c'est que cette marque, en réalité, est déjà présente dans le post-suffixe et que cela reviendrait à la répéter.

Classe 1 ou +humain?

Le point précédent nous amène à relever une ambiguïté conceptuelle: Jouannet caractérise les formes particulières entraînées par un sujet appartenant à l'une des trois personnes du singulier, qui se manifestent au présent mais aussi au futur dans le déplacement de l'accent et dans la présence possible du préf. d'infinitif (ci-dessus),³⁰ par le trait + humain; cela n'est que partiellement exact: en effet, si les termes commandant les accords 1 & 2 sont exclusivement des humains, tous les termes désignant des humains n'appartiennent pas aux classes 1 & 2, et des accords "grammaticaux" (selon la classe du nominal) plutôt que "notionnels" (selon son sémantisme) sont possibles, souvent avec nuance péjorative: *koko*, "grand-mère", fait son pluriel en cl 6 *makoko* ou *mahoko*, ce qui montre une association 5/6 (un pl. en cl 2 *wakoko* est aussi attesté); il régit des accords en cl 1 ou 5; *ekoko nge pvanu*, "la grand-mère est là": cl 1, normal *lekoko ngilo pvanu*, "cette "salope" de grand-mère est là": cl 5, connotation péjorative. Si l'accord est fait en cl 5, malgré le trait + humain, la forme verbale, naturellement, suivra, et ne montrera pas les caractéristiques de la classe 1 (absence du suffixe]-a[au présent, accent principal sur la pénultième au futur): *lekoko linu ngalifanyáo*, "cette "salope" de grand-mère fait"; *lekoko linu ngalidjófanyana*, "cette "salope" de grand-mère fera ...". On voit donc que la distribution des formes est liée à la classe grammaticale du sujet, plutôt qu'à son référent; il paraît donc plus judicieux de s'en tenir à un critère purement morphologique; dans cette optique, nous annexons les 1ère & 2è personnes singulier à la cl 1 et les 1ère et 2è pluriel à la cl 2, ce qui permet de poser une opposition, pour ce qui est de certaines formes verbales, entre la classe 1 et toutes les autres classes.

Passé négatif 2 (p 115-122)

karidjakaona, "nous n'avons pas vu"

Après avoir hésité sur le découpage de cette forme qu'il intitule passé 2 négatif et qui vaut selon nous un passé négatif lointain, l'auteur retient la solution qui ne saurait être la bonne: il fait du second [ka] une répétition du morphème négatif qui introduit la forme, et non le verbe *-kaya*, être, employé comme auxiliaire d'une forme conjuguée. Son découpage est le suivant (à partir du premier tableau "rectifié" de la page 116; le second présente bizarrement une combinaison des deux possibilités, avec une répétition de [ka], interprétée comme "être" puis comme la marque négative, qui ne correspond à aucune forme actualisée présente):

- ka-: négatif
- ri-: préfixe verbal sujet
- dja-: temps au négatif
- ka-: négatif bis

- ri-: préfixe verbal sujet
- a-: relatif
- on-: radical
- a-: aspect

Jouannet s'appuie i) sur le schéma accentuel qui suppose une décomposition en deux unités autonomes, mais l'analyse que nous proposons aboutit au même résultat sur ce plan, et ii) sur le rejet de l'idée que deux morphèmes appartenant respectivement aux paradigmes temps affirmatif et temps négatif puissent être attestés simultanément (p 116), dont nous ne voyons pas en quoi elle s'applique à l'espèce.

Cette interprétation est contredite par l'existence de formes verbales composées et la construction du relatif passé:

1. Formes verbales composées

Le shingazidja connaît de nombreuses formes verbales composées, constituées de *-kaya*, être, le plus souvent sous sa forme brève [ka], conjugué, qui sert d'auxiliaire, suivi du verbe précédé du préfixe d'infinitif ou d'une reprise du préfixe sujet (certaines de ces formes, correctement analysées, sont d'ailleurs données par Jouannet³¹): à côté du futur, on a ainsi un futur composé de sens très voisin: fut.simple: *ngamdjofanya*, "je ferai"; fut.comp.: *ngamdjoka ufanya*, "je ferai" (plus tard). De même pour l'accompli affirmatif, où l'on a plusieurs possibilités:

- acc. simple: *rifanya*, "nous avons fait"
- duratif: *rika ufanya*, "nous avons fait" (acc. de l'auxiliaire suivi de l'inf. du verbe)
- acc. composé (passé lointain): *rika rifanya*, "nous avons fait" (acc. de *-kaya* suivi de celui de *-fanya*; cette forme est d'ailleurs donnée par Jouannet comme passé 2, p 107)
- acc. lointain: *rika rafanya*, "nous avons eu fait" (acc. de l'auxiliaire suivi de l'acc. relatif du verbe; voir ci-dessous).

Avec l'accompli négatif:

- acc. nég. *karidjáfanya*, "nous n'avons pas fait"]ka-ri-dja-fany-a[, nég. - réf.suj. 1è pers.pl. - passé au nég. - faire - suff. (forme analysée p 99)
- duratif: *karidjaka ufanya*, "nous n'avons pas fait" (acc. nég. de l'aux. suivi de l'inf. du verbe).

La forme traitée ici s'insère tout simplement dans ce cadre et se découpe donc en deux éléments dont le premier est une forme conjuguée de *-kaya*; il apparaît donc préférable de la décomposer dans l'écriture: *karidjaka rafanya*, "nous n'avons pas fait (il y a longtemps)".

2. Le relatif passé

Le relatif passé se forme par l'insertion d'une marque relative,]-a-[que Jouannet identifie d'ailleurs avec raison dans le second constituant du passé 2 négatif. Par exemple, à l'affirmatif: *ehazi rafanya*, le travail que nous avons fait]ri-a-fany-a[, réf.suj. 1è pers.pl. - rel. - faire - suff. Au négatif, la construction relative recourt au morphème négatif dit "secondaire"]-tsi-[; alors que la forme non-relative se construit avec le négatif]ka-[; Ainsi: nég. non-rel.: *karidjafanya ehazi*, "nous n'avons pas fait le travail"; nég. rel.: *ehazi ratsufanya]ri-a-tsi-hu-fany-a[, réf.suj. 1è pers.pl. - rel. - nég. - préf.inf. - faire - suff., "le travail que nous n'avons pas fait" (cette dernière forme est équivalente à une phrase construite avec le relatif *ikao*, déjà signalé à propos du présent en ng(a-), et le négatif non-relatif: *ehazi ikao karid-**

jafanya, "le travail que nous n'avons pas fait)". Le négatif [ka-] est en fait exclusif d'une forme relative (et plus généralement, d'une forme dépendante); sa distribution correspond à celle de [ng(a)-] (voir ci-dessus), ces deux morphèmes appartenant d'ailleurs au même paradigme.³²

Comment alors est constitué "le passé 2"? Il résulte selon nous de la succession de l'accompli, affirmatif ou négatif, de *-kaya* en fonction d'auxiliaire (réduit à [ka]) et d'une forme qui est celle du passé relatif affirmatif de *-fanya*; c'est l'auxiliaire qui détermine le statut; nous donnons les formes affirmative et négative, Jouannet n'illustrant que le négatif:

acc. de *-kaya*: aff.: *rikaya pvanu*, "nous étions ici"; nég.: *karidjaka(ya) pvanu*, "nous n'étions pas ici"

acc.rel. de *-fanya*: *ehazi rafanya*, "le travail que nous avons fait" d'où le "passé 2": aff.: *rika rafanya*, "nous avons fait"; nég.: *karidjaka rafanya*;

L'emploi d'une forme relative dans le second élément peut se comprendre si l'on admet que le sujet de la première forme sert d'antécédent implicite. On pourrait gloser "nous étions/n'étions pas nous qui avons fait".

Le "passé 2" affirmatif comme négatif est donc bien composé de deux unités accentuelles autonomes; considérant la première unité comme un accompli, il suffit de reprendre les règles accentuelles ad hoc (p 85), ce qui revient à suppléer aux règles données ici l'extramétrie de la dernière syllabe (pour *-fanya*, verbe de la deuxième catégorie (ci-dessus), l'accent ne recule pas en présence d'un préfixe 'marqué'):

*	*	*	*	*	*
(* * *)	(* * *)	(* * *)	(* * *)	(* * *)	(* * *)
((* * *)	((* * *)	((* * *)	((* * *)	((* * *)	((* * *)
(* * * < * >)	(* * * < * >)	(* * * < * >)	(* * * < * >)	(* * * < * >)	(* * * < * >)
ka ri dja ka	ra fany a				

On retrouve, par l'application non biaisée de la grille métrique, le placement des accents effectivement relevé par l'auteur. Cet exemple contribue en outre à nuancer la priorité que Jouannet semble accorder à la prosodie lorsqu'il écrit "maîtrisée, l'organisation du plan de l'accent pourrait certainement éclairer le découpage syntaxique" (p 139): pour que, comme il est souhaitable, les deux analyses soient susceptibles de s'éclairer réciproquement, il importe d'abord que chacune reste plausible dans son propre domaine.

Futur négatif (p 74-79)

Jouannet donne comme forme *karina fanya*, "nous ne ferons pas" [ka-ri-na #fany-a] et analyse [na] comme "l'expression du temps au négatif futur" (p 75). Nous avons quant à nous toujours relevé une forme comprenant le préfixe d'infinitif devant le radical verbal: *karina ufanya* [ka-ri-na # hu-fany-a], nég.-réf.suj. 1ère pers.pl. - avec # préf.inf. - faire - suff. et nous analysons [na] comme la marque de possession ('avec') dans un emploi particulier, ce qui amène à gloser la forme comme "nous ne sommes pas avec faire", sans pour autant attribuer une valeur temporelle propre à [na]. On ne saurait exclure entièrement des variations régionales ou individuelles qui justifieraient la forme proposée ici; notons que, derechef, pour ce qui est de l'accent, la domination à droite explique que la présence d'une syllabe "supplémentaire" à gauche n'en modifie pas le placement.

1. préfixe 1ère pers. sing.

Nous avons vu, à travers les quelques exemples cités, que le préf. de 1ère pers.sing. diffère selon les formes verbales; F. Jouannet veut réduire ce fait à un conditionnement phonologique lié à l'initiale absolue et à une contrainte rendant impossible deux affriquées en succession (p 48-49):

après ng(a)-: -m-: *ngamfanyo*, "je fais"

initiale absolue: tsi-: *tsifanya*, "j'ai fait"

(?) devant affriqué non-radical: m-: *ndjafanya*, "je n'ai pas fait"

(Jouannet explique le passage à une dentale par l'assimilation à la consonne suivante). Il choisit [m] comme forme de base, d'où la règle: m > tsi = [-affriqué] ou [+affriqué dans le radical verbal].

Cette règle paraît toutefois quelque peu farfelue:

- d'une part, l'interdiction des successions [tsi + affriquée non radicale] ne se vérifie pas. On le voit par exemple avec le réfléchi [-dji-]: *tsidjono*, "je me suis vu": [tsi-dji-on-o] (tiré du texte p 70) ou avec le conditionnel *tsidjoona*, "je verrais", [tsi-djo-on-a]; Jouannet justifie la succession des affriquées [tsi + dj] en face du passé négatif, [ndja] (et non *tsidja), à partir de l'origine verbale de [-djo-] (qui vient du verbe *-dja*, "venir", ce qui est courant pour un inaccompli): il s'agit alors d'un élément radical, donc l'exclusion n'a pas lieu de s'appliquer; mais le morphème passé négatif [-dja-] vient très probablement aussi du même verbe *-dja*, venir (selon Nurse 1983:53; cf. swahili *-ja*), ce qui fait que *[tsidja] ne saurait être interdit par la règle ...

- d'autre part, [n] dans [ndja] ne représente pas seulement la 1ère personne mais aussi le négatif; on retrouve cet amalgame au présent négatif, [ka-] n'étant jamais attesté segmentalement avec la 1ère pers.:

négatif présent et passé:

1ère pers.: [n-temps au nég.-rad. verbal-suf.]

autres pers. & cl: [ka-réf.suj.-temps au nég.-rad. verbal-suf.]

passé nég.: 1ère pers.: *ndjafanya*, "je ne faisais pas" [n-dja-fany-a]; autres pers.: *kudjafanya*, "tu ne faisais pas" [ka-u-dja-fany-a] [*kadjafanya*, "il ..."] &c

prés. nég.: 1ère pers.: *ntsufanya*, "je ne fais pas" [n-tsi-u-fany-a]; autres pers.: *kutsufanya*, "tu ne fais pas" [ka-u-tsi-hu-fany-a] [*katsufanya*, "il ..."] &c

[n] pourrait ainsi être analysé comme *[ka-n]; notons que cette forme ne connaît pas de variante syllabique [nV]³³

- enfin, Jouannet n'intègre pas dans son tableau la forme [n(i)-] que l'on trouve dans des formes dépendantes (subj., *nifanye*, "que je fasse"; relatif, *ehazi nifanyao*, "le travail que je fais", &c); il mentionne ce préfixe pourtant dans son inventaire des préfixes attendus p 30, à propos du passé 2, p 115, &c. Devant [-djo-], par exemple, on a, pour le référent sujet 1ère pers.sg., tantôt [tsi-] tantôt [n(i)-], selon la forme verbale: *tsidjofanya*, "je ferais" (cond.); *ehazi n(i)djofanya*, "le travail que je ferai (relatif futur)".

Le conditionnement invoqué est donc inopérant; il faut admettre, pour le préf. sujet 1ère pers.sing. une pluralité de formes dont la répartition n'est pas d'ordre phonologique mais morphologique et syntaxique;³⁴ si l'on écarte [n-], résultat de l'amalgame entre le négatif et la 1ère pers., les formes dépendantes ont [n(i)-] et les formes indépendantes, [tsi-] pour

l'accompli et]-m-[pour l'inaccompli (lui-même issu du pronom autonome après]nga-[, comme cela a été exposé ci-dessus).

"Post-suffixe"

Nous avons vu que le shingazidja permet la présence dans le syntagme verbal d'un deuxième objet pronominalisé, sous la forme d'un "post-suffixe", lorsqu'est présent un "infixe d'objet" (placé immédiatement devant le radical verbal); cela se produit généralement dans des formes étendues. Nous préférons le terme de "suffixe d'objet" à celui de post-suffixe: ce dernier terme sert déjà à désigner le morphème]-o[d'origine relative du présent en]nga-[(ci-dessus). Le suffixe d'objet est identique au démonstratif de référence amputé de sa première syllabe (ce qui revient au pronom autonome voir ci-dessus), soit, cl 3 *wo*, cl 4 *yo*, cl 5 *lo*, & c - ce qui n'est pas tout à fait conforme à la description de Jouannet, *préfixe pronominal + /o/* (p 33). Les personnes, non exemplifiées ici, recourent au pronom autonome. Jouannet choisit comme premier exemple la cl 5 (p 33): *ngarimfanyiaola*, "nous la lui faisons"]nga-ri-m-fany-i-a-o-lo[; -m-: inf. objet cl 1; -lo: suffixe d'objet cl 5. Mais, dans la suite, Jouannet utilise systématiquement le suffixe d'objet de la classe 3, *wo*, qu'il choisit de représenter graphiquement par "o", ce qui aboutit, au présent notamment, à des successions graphiques de "o", susceptibles, nous semble-t-il, d'obscurcir les faits: *ngarimfanyiaoo*, "nous le lui faisons" (p 39 & 42)]nga-ri-m-fany-i-a-o-o[le premier [o] s'analysant comme le *post-suffixe* caractéristique du présent issu de la *marque du relatif*, et le second, comme le *post-suffixe* de cl 3, tous deux appartenant à la zone extra-métrique. Le lecteur non averti risque en effet i) de prendre le second [o] pour une forme invariante en classe, à l'image de la marque relative, et ii) d'induire de cette formalisation, de l'identité terminologique et de l'appartenance des deux [o] à la zone extra-métrique, une tendance à une réduction phonique (qui n'a pas lieu): le choix d'une autre classe pour le post-suffixe, ou la prise en compte de la semi-consonne dans la graphie ("wo"), eût écarté ce risque.³⁵

Extension

Nous avons relevé quelques imprécisions dans la définition segmentale des extensions, qui sont des morphèmes qui se suffixent au radical pour, en l'espèce, modifier sa valence et permettre deux objets. Sont impliqués ici l'applicatif,]-i-[, et le causatif,]-z-[; ces deux extensions peuvent se combiner, le causatif impliquant parfois l'applicatif. Nous reprenons deux exemples de Jouannet.

1. -timizi

-*timizi*, "terminer", exemple fétiche de l'auteur que l'on trouve aussi chez Rey (p 143), n'est admis avec deux objets qu'étendu, avec l'applicatif et/ou le causatif, ici à peu près équivalents; les exemples avancés font apparaître la séquence [iz], qui peut être un allophone du causatif ou une combinaison applicatif-causatif, sans que l'on puisse toujours faire le départ: *ngarimtimizizao*, "nous le lui terminons" (p 39). L'auteur, n'y reconnaissant pas un causatif, y voit un applicatif suivi d'une *consonne épenthétique* (p 32 & 39); or l'applicatif ne nécessite aucune telle consonne, ainsi qu'il apparaît dans la forme suivante, qui est un applicatif: *ngarimtimiziao(wo)*, "nous le lui terminons"]nga-ri-m-timiz-a-o-wo[, prés.- ref.suj. 1^è pers.pl. - inf.obj.cl 3 - terminer - appl. - suf. post-suff. - suf.obj. Il nous semble que la forme proposée par Jouannet permet en fait deux analyses:

- soit un causatif simple en -iz- :]nga-ri-m-timiz-iz-a-o-wo[

- soit une combinaison applic. + caus.:]nga-ri-m-timiz-i-z-a-o-wo[(-timiziza est alors morphologiquement un double causatif, puisque -timizi est déjà une forme étendue issue de -timu; le choix de ce verbe apparaît décidément malencontreux).³⁶

2. -hula

-*hula*, "acheter", et -*huza*, "vendre", sont dans un rapport de verbe primaire (-*hula*) à dérivé causatif (-*huza*); les formes à deux objets construites sur -*huza* proposées par l'auteur telles *ngarimhuzizao* (p 39) sont refusées par nos informateurs, au profit d'une séquence applicatif + causatif, construite alors sur la forme première: *ngarimhulizao(wo)*, "nous le lui vendons" ('nous lui faisons acheter'). ..hul-i-z-a-o-wo[, ..-acheter - appli. - caus. -suf. post-suf. - suf.obj. cl 3.

Reste à signaler différentes erreurs de détail, sans incidence majeure:

- quelques astérisques décalés: p 60, ligne supérieure de la première grille, l'astérisque doit être sur [tsu] et non sur [ri]; p 77, ligne supérieure de la troisième grille, l'astérisque devrait être sur [na] et non sur [on]; p 120, ligne supérieure de la seconde grille, l'astérisque devrait être sur [iz] de -timiz- et non sur [a];
- divers: p 50, à propos des formes /u/ et /a/ des préfixes sujets du présent, il convient de lire du singulier et non du pluriel; p 76, -*huza* signifie "vendre" et non "voir"; p 115, -*fanya* signifie "faire" et non "finir";
- enfin, une répétition de paragraphes, p 17-18 & 92, rappelle les précautions à prendre face à l'utilisation, indispensable, du traitement de texte.

En définitive, un livre clair et intéressant, qui suscite le débat; il serait regrettable que les quelques faiblesses et erreurs, qu'une relecture attentive aurait en partie évitées, viennent en diminuer l'audience ou le crédit; souhaitons également que le prix, relativement élevé pour un ouvrage destiné à un public majoritairement étudiant (100 frs pour 156 pages), dont l'auteur ne peut naturellement être tenu pour responsable, n'en limite la diffusion à ceux qui, pour le comorien (ou la prosodie métrique), nourrissent une passion exigeante.

Notes

- 1) Francis Jouannet n'est plus; cet ouvrage aura été son dernier. Je tiens à le saluer ici pour l'impulsion qu'il a donnée, en peu de temps, aux recherches sur le comorien. Son absence laisse un grand vide. Je lui avais envoyé ce compte rendu, que nous avons rapidement évoqué au téléphone; il avait accepté, je crois, mes remarques; nous avons rendez-vous deux jours après son accident et nul doute que nous en aurions discuté. Je remercie Jean-Luc Sibertin-Blanc, également disparu, et Gérard Philippson qui ont bien voulu me faire part de leurs observations sur une version antérieure de ce texte. Bien entendu, je suis seul responsable des interprétations, ainsi que des erreurs ou inexactitudes que l'on pourrait constater.
- 2) Il paraît maintenant bien assuré que les parlors comoriens constituent un groupe autonome au sein des langues "sabaki" (bantou oriental), dont Nurse a reconstruit l'histoire (voir notamment Nurse & Spear 1985).
- 3) Depuis la rédaction de ce compte-rendu, est paru un article de Cassimjee et Kisseberth, consacré aux nominaux shingazidja, qui renouvelle quelque peu le sujet.
- 4) Nous utilisons les crochets inversés] pour indiquer des formes structurelles ou citer des morphèmes; les tirets indiquent la complémentation, et les crochets usuels [], une représentation phonétique.
- 5) Jouannet ramène systématiquement les réalisations {wo}, {wu}, {ye} et {yi} à des syllabes phonologiques /V/: en effet, en shingazidja, toute voyelle n'appartenant pas à une séquence /CV/ peut être réalisée avec un glide conditionné. Toutefois, il est des cas, nous semble-t-il, où, pour des raisons de stratégie descriptive, il y aurait intérêt à discriminer ces réalisations {wo}, {wu}, {ye} et {yi} entre des syllabes phonologiques /V/ et des réalisa-

- tions de syllabes phonologiques /CV/ (où C = {w,y}) (voir plus loin, à propos du post-suffixe).
- 6) On retrouve la classification morphologique opérée par Lafon 1982 entre formes simples, pouvant inclure certains "auxiliaires" (correspondant aux deux premiers niveaux), et formes composées, avec auxiliaire *-ka* (interprétées ici comme des successions verbales)(voir aussi plus loin, analyse du passé négatif 2).
 - 7) 1^{ère} pers.sg., *ngamdjofánya*, "je ferai" # 2^{ème} pers.pl. *ngamdjófánya* (ou *ngamdjófánya*), "vous ferez".
 - 8) Jouannet ne précise pas les conventions orthographiques qu'il suit; rien n'est d'évidence ici, dans la mesure où le comorien n'est pas langue officielle et où deux systèmes orthographiques différents ont été proposés récemment (Moinaesha 1986 et Ahmed-Chamanga, Lafon & Sibertin 1988); pour autant qu'on puisse en juger à travers les quelques termes transcrits, les conventions appliquées ici ne diffèrent pas de ce dernier système.
 - 9) On peut d'ailleurs mettre en cause la légitimité de son rattachement accentuel (et orthographique) au verbe; cet élément reçoit en effet en shingazidja un accent de reprise, qui traduit sans doute la nécessité de la rythmique de cette langue qui évite toute succession de syllabes inaccentuées.
 - 10) Sibertin-Blanc, l'analysant comme issue du présent de *-dja*, "venir", la réfère à *ngaridjáo*, "vous venez", suivi de l'infinitif; *ngaridjófanya* < *ngaridjáo* + *ufánya*; la voyelle [a] tombe mais demeure l'accent (sur la constitution du présent, voir infra).
 - 11) Si Jouannet et Phillipson s'accordent pour estimer que le schème HH du BC a disparu et donc que les nominaux se répartissent en trois types (Jouannet, p 19, Phillipson, p 45), Cassimjee & Kisseberth identifient quant à eux un quatrième modèle, illustré dans des nominaux trisyllabiques, dont certains peuvent revendiquer un étymon HH (1989:49-50).
 - 12) En l'absence d'éléments marqués.
 - 13) Il semble qu'une erreur se soit glissée dans l'exemple malgache (p 22); il faut lire *levoná*, réduit à rien (et non **levóna*) (Rajaonarimanana, communication personnelle).
 - 14) Lafon 1987 a décrit la morphologie et le système phonologique sous cet angle.
 - 15) Toutefois, le lettré Kamar-Eddine avait déjà relevé l'homographie et partant l'ambiguïté de certaines formes; son exemple favori de paire accentuelle, que la mémoire vivante a conservé, était *nyamá!*, "baisse-toi!", vs *nyáma*, "viande"; dans l'adaptation de l'écriture arabe au comorien qu'il préconisait, il avait d'ailleurs imaginé de noter la syllabe accentuée dans les cas ambigus (d'après des documents communiqués par J.-L. Sibertin-Blanc)(sur ce système, voir Lafon à paraître).
 - 16) Nous nous sommes d'ailleurs inspiré de cette présentation pour un article récent (Lafon 1990).
 - 17) La non généralité du suff. *-v* avait déjà été relevée par Tucker & Bryan (1970:369); il convient aussi de ne pas négliger des verbes qui admettent indifféremment les deux possibilités (*-a[et]-v*).
 - 18) Grégoire 1979 a étudié ce phénomène dans différentes langues bantu, mais n'a fait qu'effleurer le comorien.
 - 19) (Les allomorphes du préfixe de l'infinitif sont partiellement conditionnées (voir Lafon, à paraître).
 - 20) La dissimilation des radicaux *-(C)V(C)-* à l'accompli selon leur schème accentuel est sans doute un autre indice de l'ancienneté de cette forme.
 - 21) L'anticipation explique sans doute que Jouannet donne par deux fois (p 27 & 33) le monstre *uono*, qui ne peut signifier que "tu as vu", comme forme de citation.
 - 22) C'est la solution que nous avons retenue dans nos différents travaux de lexicographie shingazidja (Lafon 1987 et à paraître).
 - 23) Dans le cas de verbe de cat I, lorsque l'accent frappe la pénultième, on peut admettre qu'il s'agit d'un placement par défaut qu'il n'est pas indispensable d'indiquer.
 - 24) Conditionnement détaillé dans Lafon 1984.
 - 25) *-ish-* est un allomorphe du causatif spécifique aux emprunts; les verbes indigènes ont *-(i)s-* ou *-(i)z-*.
 - 26) La forme étendue applicative équivaut le plus souvent dans le cas de *-kusudi* à la forme simple.
 - 27) Exemple analysé dans Lafon 1984.
 - 28) La forme de ce morphème est *[ng(a)-]*, où [a] est en fait une voyelle d'appui en l'absence d'une autre voyelle (devant consonne) (analyse suggérée par Thilo Schadeberg, communication personnelle).
 - 29) On pourrait aussi poser que cette forme est issue directement de la marque de classe VC, avec copie-anticipatrice de la voyelle (VCV), puis chute de la voyelle caractéristique devant la marque relative (VCV-o > VCo).
 - 30) Notons également que les référents sujets des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} personnes singulier ne sont pas marqués accentuellement, ce qui apparaît à l'accompli par exemple.
 - 31) Sans doute par souci contrastif avec le français, Jouannet décrit à ce propos [ka] comme l'élément lexical "avoir" ou l'auxiliaire *-ka*, "être, résider" (p 107); nous espérons que l'auteur est conscient qu'il s'agit en shingazidja d'une seule et même chose, la possession s'exprimant par *-kaya na* ("être avec").
 - 32) Sur ce point, voir Lafon 1990.
 - 33) *[ka-* n'apparaît pas non plus au négatif absolu à la 1^{ère} pers.sg., le résultat de l'amalgame du négatif et de la marque de 1^{ère} pers. étant [tsi]: *mi tsifanya*, "je ne fais jamais" *[mi#tsifany-a]*; *we kufanya*, "tu ne fais jamais" *[we#ka-u-fany-a]* [tsi] est segmentalement identique au préf. 1^{ère} pers.sg. de l'accompli mais aussi au négatif secondaire [tsi]; différentes interprétations sont possibles, que nous ne reprendrons pas ici.
 - 34) Même chose pour la 3^{ème} pers.sing. *[ha-* correspond à *[tsi-*, *[ya-* à *[n(i)-*.
 - 35) C'est un des cas où la prise en compte de la semi-consonne dans la graphie paraît souhaitable (voir note 2): elle permet d'établir pour ce type de pronoms une série Co (cl 3 *wo*, cl 4 *yo*, cl 5 *lo*, &c).
 - 36) On pourrait aussi s'appuyer sur l'équivalence sémantique (et peut-être l'étymologie de l'extension elle-même) pour poser [iz] comme un allomorphe de l'applicatif en variation libre avec [i] après les verbes déjà munis d'un causatif en [iz].

Bibliographie

- M. Ahmed-Chamanga, 1986 (paru 1987). L'accentuation du verbal en shindzuani. *Afrique et Langage* 25:35-54.
- / M. Lafon / J.-L. Sibertin-Blanc, 1988. Projet d'orthographe pratique du comorien. *Etudes Océan Indien* 9:7-33.
- F. Cassimjee / C.W.Kisseberth, 1989. Shingazidja nominal accent. *Studies in the Linguistics Sciences* 19:1:33-61.
- Cheikh Moïnaesha, 1981. *Morphologie du verbe dans la langue comorienne (G-C)*. Aix-en-Provence: maîtrise de lettres modernes.
- , 1986. *Essai d'orthographe du comorien*. Moroni: CNDRS. 20p.
- C. Grégoire, 1979. Les voyelles finales alternantes dans la conjugaison affirmative des langues bantoues centrales. *Journal of African Languages and Linguistics* 1:2:141-172.
- F. Jouannet, 1982. Assimilation et dissimilation tonale dans les langues bantoues. *Travaux du cercle linguistique de Nice* 4:35-46.
- , 1989. *Modèles en tonologie*. CNRS. 270p.
- M. Lafon, 1982. *Brève présentation du système verbal et du fonctionnement d'un auxiliaire en shingazidja*. SELAF & African Studies Center Leiden, Le verbe bantou, *Oralité Documents* 4:151-177 (actes des Journées d'étude de Leyde et Ivry).
- , 1984. Régularité et irrégularité dans le système verbal du shingazidja (grand-comorien) - la voyelle finale des thèmes verbaux (avec des références au swahili). *Afrique et Langage* 22:5-34.
- , 1987. *Le shingazidja, une langue bantu sous influence arabe*. INALCO: thèse 3^e cycle. 3 vols, 400 p & 383 p & 50 p.
- , 1990. La négation dans la prédication en shingazidja. *Linguistique Africaine* 4:123-144.
- , sous presse: *Une tentative d'adaptation de l'alphabet arabe à la notation du shingazidja*. [M. Diki-Kidiri (éd), *Création de système d'écriture en Afrique Centrale*. ACCT. 20p].
- , à paraître: *Esquisse grammaticale du shingazidja*. *Travaux et Documents du CEROI*.
- D. Nurse, 1983. The proto-Sabaki verb system, and its subsequent development. *Sprache und Geschichte in Afrika* 5:45-109.
- / T. Spear, 1985. *The Swahili. Reconstructing the history and language of an African society, 800-1500*. University of Pennsylvania Press., 133p.
- G. Philippson, 1983. Observations sur une étude récente de morphologie verbale de la langue comorienne. *Etudes Océan Indien* 2:123-126.
- , 1988. L'accentuation du comorien, essai d'analyse métrique. *Etudes Océan Indien* 9:35-80.
- V. Rey, 1988. Détermination des schèmes accentuels du système verbal en shingazidja. *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix* 12:129-152.
- M.-F. Rombi, 1981. *Première approche du parler shimaore de la langue comorienne*. INALCO: thèse 3^e cycle. 429p publié en 1983 sous le même titre, Paris: SELAF. 265p.
- / P. Alexandre, 1982. *Les parlers comoriens, caractéristiques différentielles; position par rapport au swahili*. [M.-F. Rombi (éd), *Etudes sur le bantu oriental*. LACITO-document Afrique 9:17-39].
- J.-L. Sibertin-Blanc, 1980. Sur quelques aspects des dialectes comoriens en contraste avec le kiswahili. *Studies and Documents* 1:33-68.
- A.N. Tucker / M.A. Bryan, 1970. Tonal classification of nouns in Ngazidja. *African Language Studies* 11:351-382.

Michel LAFON
CEROI-INALCO